

# INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

## Inscription avec coupon du Journal La Moisson et paiement par virement Interac

### 1. Coupon dans le Journal La Moisson

- Découper le coupon
- Le compléter
- Faire parvenir le coupon dans les délais prévus
- Poster le coupon à l'adresse suivante (en indiquant sur l'enveloppe le nom de l'activité qui correspond à l'inscription :

AREQ Des Prairies-Brossard  
*Indiquer le nom de l'activité \**  
C.P. 204  
Delson QC J5B 2H5

Coupon-réponse «Dîner de Noël» 12 décembre 2025						
Nom <i>Nom de fille pour les dames</i>	Prénom	# Membre	N-M	A*	Ch-Vi	
Resp.						
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						

A\* = allergies alimentaires : \_\_\_\_\_ Montant membre : \_\_\_\_\_ nb X 35 \$ = \_\_\_\_\_  
Faire parvenir par @ le coupon-réponse à : \_\_\_\_\_ Montant conjoint : \_\_\_\_\_ nb X 45 \$ = \_\_\_\_\_  
aresecteur09d@gmail.com Montant non-membre : \_\_\_\_\_ nb X 55 \$ = \_\_\_\_\_  
ET Montant total : \_\_\_\_\_  
I un virement Interac à : finances09d@gmail.com

\* Ne pas oublier d'indiquer sur l'enveloppe, le nom de l'activité de l'inscription.

### 2. Paiement par virement Interac

- **Un paiement distinct pour chaque activité** : évitez de regrouper plusieurs activités dans un seul paiement.
- Effectuez le virement Interac à l'adresse suivante : **finances09d@gmail.com**.
- Il est **essentiel** d'utiliser la case « Message au destinataire » pour indiquer :
  - Le nom de l'activité et sa date (exemple : Dîner de Noël – 12 décembre 2025)
  - Le ou les noms des participants avec leur numéro de membre
  - Ou le terme « conjoint »
  - Ou le terme « non-membre »
- Attention : le paiement Interac est **non remboursable** une fois l'inscription faite, mais il peut être transféré à une autre personne.

